

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'OPHTALMOLOGIE

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2021

DRAFT FOR REVIEW PURPOSES ONLY



1.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la
Société canadienne d'ophtalmologie

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société canadienne d'ophtalmologie (la «Société»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'avoir des membres et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve» de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas de nombreuses organisations de ce type, la Société tire des produits de redevances pour lequel il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de ces produits de façon satisfaisante. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des redevances, à l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et aux flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020 et aux actifs et à l'avoir des membres au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020. Notre opinion des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 a été modifiée en conséquence en raison des effets possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

.../2



2.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (Suite)

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

.../3



3.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (Suite)

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener de la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

McCay Duff LLP,
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario),

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'OPHTALMOLOGIE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	932 177 \$	411 713 \$
Encaisse - placements	205 483	42 311
Encaisse - affecté (note 4)	44 765	44 765
Comptes débiteurs	84 607	160 898
Frais payés d'avance	<u>201 770</u>	<u>151 017</u>
	1 468 802	810 704
PLACEMENTS	3 233 374	3 271 896
ACTIF IMMOBILISÉ (note 5)	154 132	215 046
FONDS DÉTENUS EN FIDUCIE (note 8)	<u>288 309</u>	<u>237 324</u>
	<u>5 144 617 \$</u>	<u>4 534 970 \$</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes créditeurs et charges à payer	42 180 \$	33 720 \$
Produits reportés (note 6)	677 590	276 954
Apports reportés (note 7)	380 643	386 213
Dû à la Fondation de la Société canadienne de l'ophtalmologie (note 10)	<u>863</u>	<u>50 587</u>
	1 101 276	747 474
AVANTAGE INCITATIF REPORTÉ	2 236	2 236
FONDS DÉTENUS EN FIDUCIE (note 8)	<u>288 309</u>	<u>237 324</u>
	1 391 821	987 034
AVOIR DES MEMBRES		
FONDS D'ADMINISTRATION	3 553 899	3 288 125
AVOIR EN IMMOBILISATIONS	154 132	215 046
FONDS AFFECTÉ	<u>44 765</u>	<u>44 765</u>
	<u>3 752 796</u>	<u>3 547 936</u>
	<u>5 144 617 \$</u>	<u>4 534 970 \$</u>
Engagement (note 11)		
Impact de la Covid-19 (note 13)		

Approuvé au nom du Conseil :

Directeur_____
Directeur

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'OPHTALMOLOGIE
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'AVOIR DES MEMBRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	<u>Fonds d'admin- istration</u>	<u>Avoir en immobil- isations</u>	<u>Fonds affecté (note 4)</u>	<u>Total 2021</u>	<u>Total 2020</u>
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	3 288 125 \$	215 046 \$	44 765 \$	3 547 936 \$	3 577 975 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	204 860	-	-	204 860	(30 039)
Amortissement	<u>60 914</u>	<u>(60 914)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>265 774</u>	<u>(60 914)</u>	<u>-</u>	<u>204 860</u>	<u>(30 039)</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>3 553 899</u></u> \$	<u><u>154 132</u></u> \$	<u><u>44 765</u></u> \$	<u><u>3 752 796</u></u> \$	<u><u>3 547 936</u></u> \$

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'OPHTALMOLOGIE

ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
PRODUITS		
Gestion des ressources financières (note 9)	307 214 \$	136 535 \$
Perfectionnement professionnel	1 267 310	1 143 039
Gouvernance	3 000	-
Adhésions	493 380	562 500
Activités de sensibilisation	196 200	212 143
Communications et relations avec les médias	40 219	2 590
Aide de l'État (note 13)	<u>87 404</u>	<u>215 910</u>
	2 394 727	2 272 717
CHARGES		
Gestion des ressources financières	354 604	408 604
Perfectionnement professionnel	826 766	1 101 969
Gouvernance	107 895	18 058
Adhésions	151 940	184 766
Activités de sensibilisation	280 134	188 787
Communications et relations avec les médias	<u>468 528</u>	<u>400 572</u>
	<u>2 189 867</u>	<u>2 302 756</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>204 860 \$</u>	<u>(30 039)\$</u>

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'OPHTALMOLOGIE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		
- Fonds d'administration	204 860 \$	(30 039)\$
Élément sans effet sur la trésorerie		
- amortissement	<u>60 914</u>	<u>30 552</u>
	265 774	513
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
- comptes débiteurs	76 291	(116 804)
- frais payés d'avance	(50 753)	43 978
- comptes créditeurs et charges à payer	8 460	(137 031)
- produits reportés	400 636	(493 369)
- apports reportés	(5 570)	(123 454)
- dû à la fondation de la société canadienne de l'ophtalmologie	<u>(49 724)</u>	<u>51 692</u>
	645 114	(774 475)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'actif immobilisé	-	(206 944)
Variation des placements	<u>38 522</u>	<u>(139 326)</u>
	<u>38 522</u>	<u>(346 270)</u>
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	683 636	(1 120 745)
Situation de la trésorerie - au début de l'exercice	<u>498 789</u>	<u>1 619 534</u>
SITUATION DE LA TRÉSORERIE - À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>1 182 425</u></u> \$	<u><u>498 789</u></u> \$
REPRÉSENTÉ PAR:		
Encaisse	932 177 \$	411 713 \$
Encaisse - placements	205 483	42 311
Encaisse - affecté	<u>44 765</u>	<u>44 765</u>
	<u><u>1 182 425</u></u> \$	<u><u>498 789</u></u> \$

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'OPHTALMOLOGIE**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 DÉCEMBRE 2021****1. ORGANISATION**

La Société canadienne d'ophtalmologie (la «Société») est le porte-parole principal de l'ophtalmologie au Canada et l'autorité reconnue en matière de soins oculaires et visuels. Nous avons pour mission d'assurer la prestation des meilleurs soins oculaires à toute la population canadienne par la promotion de l'excellence en ophtalmologie et la prestation de services de soutien aux membres dans l'exercice de la profession. Nous sommes affiliés à l'Association médicale canadienne (AMC) ainsi qu'un fournisseur agréé de Perfectionnement professionnel continu (PPC) reconnu par le Collège des médecins et chirurgiens du Canada (CMCC).

Grâce au travail de son Conseil d'administration, de ses conseils et comités ainsi qu'aux liens avec les organisations ophtalmologiques et de soins oculaires nationales et internationales, la Société travaille à l'amélioration des normes de soins oculaires pour toute la population canadienne. Nos effectifs comptent plus de 900 ophtalmologistes et plus de 200 résidents en ophtalmologie.

La Société est constituée en personne morale à titre d'organisme à but non lucratif en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes et au cours de l'exercice 2014 a reçu la certification de prorogation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisation à but non lucratif*. La Société est exempt de l'impôt en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**(a) Comptabilité par fonds**

La Société présente ses états financier selon la comptabilité par fonds.

Le fonds d'administration représente les activités principales de la Société.

Le fonds affecté rapporte sur les fonds reçus comme un legs pour la recherche sur le glaucome, qui permettra à la Société d'exécuter des initiatives dans ce domaine d'ophtalmologie.

(b) Constatation des produits

La Société applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Les apports affectés, liés à un fonds particulier, sont constatés à titre de produits du fonds correspondant à l'objectif pour lesquels ils ont été versés. Les apports affectés pour lesquels il n'y a pas de fonds liés sont reportés et constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsque les restrictions liées sont réglées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les cotisations sont fixées annuellement par le conseil d'administration et elles sont constatées au cours de l'exercice dont elles se rapportent.

Les produits provenant des conférences et des expositions sont constatés dans l'année que les conférences et les expositions sont présentée et sont inclus dans le Perfectionnement professionnel.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'OPHTALMOLOGIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2021

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(b) Constatation des produits (suite)

Les produits provenant des redevances se rapporte aux journals qui ont été produits par l'éditeur sous-traitance et sont constatés dans l'exercice où elles sont gagné et sont inclus dans le Perfectionnement professionnel.

Les produits provenant des services aux membres sont constaté lorsque les services sont effectués.

Les revenus provenant des placements comprennent les dividendes, les intérêts, et les gains et les pertes réalisés et non réalisés et sont inclus dans le Gestion des ressources financières.

Les produits de gouvernance, d'activités de sensibilisation et de communications et relations avec les médias sont comptabilisé lorsque les services sont effectués.

Les produits provenant de la subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) sont constatés conformément à la législation de la SSUC qui considère que les fonds sont gagnés à la fin de la période de la SSUC et sont inclus dans l'aide de l'État.

(c) Actif immobilisé et amortissement

Évaluation

Les immobilisations sont comptabilisées au coût à l'acquisition moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé en utilisant la base linéaire comme suit:

Équipement informatique	3 ans
Logiciels	5 ans
Équipement de bureau	5 ans
Améliorations du bail	Sur la durée du bail

Durant l'année d'acquisition, la moitié des taux susmentionnés est utilisée.

Les immobilisations sont évaluées au coût amorti et font l'objet d'un test de dépréciation s'il existe des indices de perte de valeur. Le montant de toute réduction de valeur ou de tout recouvrement ultérieur est comptabilisé aux l'excédent (insuffiance) des produits sur les charges. Une dépréciation précédemment comptabilisée peut être inversée dans la mesure de l'amélioration.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'OPHTALMOLOGIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2021

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(d) Présentation des organisations contrôlées

Les organisations contrôlées ne sont pas consolidées dans les états financiers de la Société. L'information sur l'organisation contrôlée est présentée à la note 10.

(e) Utilisations d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadienne pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux l'excédent (insuffiance) des produits sur les charges de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

(f) Instruments financiers

Les instruments financiers de la Société se composent de l'encaisse, des comptes débiteurs, dû de la Fondation de la Société canadienne de l'ophtalmologie, des placements, des comptes créditeurs et charges à payer et des fonds détenus en fiducie.

Évaluation

Les instruments financiers sont constatés à la juste valeur à la comptabilisation initiale.

La Société évalue ultérieurement ses instruments financiers comme suit:

L'encaisse, les comptes débiteurs, dû de la Fondation de la Société canadienne de l'ophtalmologie, les comptes créditeurs et charges à payer et des fonds détenue en fiducie sont évalués ultérieurement au coût après amortissement.

Les placements sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées à l'excédent (insuffiance) des produits sur les charges.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le montant de la dépréciation ou de la reprise ultérieure est comptabilisé à l'excédent (insuffiance) des produits sur les charges.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'OPHTALMOLOGIE**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 DÉCEMBRE 2021****3. RISQUES FINANCIERS ET CONCENTRATIONS DE RISQUES**

La direction est d'avis que la Société n'est pas sujette à des risques importants liés aux risques de liquidité ou de change résultant de ses instruments financiers. Il n'y a eu aucune modification des expositions au risque depuis l'exercice précédent.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'un membre manque à ses obligations contractuelles résultant en une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Société effectue une évaluation de crédit continue de la condition financière de ses membres et limite le montant du crédit accordé lorsqu'elle le juge nécessaire. Il n'y a eu aucune modification à l'exposition au risque depuis l'exercice précédent.

Risque du marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. La Société est exposée au risque de marché sur ses titres négociables. La Société a élaboré des politiques d'investissements afin de minimiser ce risque. Il n'y a eu aucune modification à l'exposition au risque depuis l'exercice précédent.

Risque de change

Le risque de change est l'exposition des résultats de la Société qui découle des fluctuations des taux de change. La Société est exposée au risque de change du fait de ses placements achetés au cours de l'exercice 2019. La Société a élaboré des politiques d'investissements afin de minimiser ce risque. Il n'y a eu aucune modification à l'exposition au risque depuis l'exercice précédent.

Risque de taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt est l'exposition des résultats de la Société qui découle des fluctuations des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses placements. La Société a élaboré des politiques d'investissement afin de minimiser ce risque. Il n'y a eu aucune modification à l'exposition au risque depuis l'exercice précédent.

4. TRÉSORERIE SUJETS AUX AFFECTATIONS

La Société a reçu en legs 13 842 \$ en 2015, 10 849 \$ en 2009 et 110 000 \$ en 2007 pour la recherche sur le glaucome et les charges connexes. Au cours de l'exercice, la Société a engagé des charges de 0 \$ à ces fins (2020 - 0 \$). À la fin de l'exercice, il restait 44 765 \$ dans ce fonds (2020 - 44 765 \$).

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'OPHTALMOLOGIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2021

5. ACTIF IMMOBILISÉ

	2021			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Équipement informatique	52 795 \$	46 752 \$	6 043 \$	18 657 \$
Logiciels	193 159	45 070	148 089	186 720
Équipement de bureau	106 734	106 734	-	6 524
Améliorations du bail	14 149	14 149	-	3 145
	<u>366 837 \$</u>	<u>212 705 \$</u>	<u>154 132 \$</u>	<u>215 046 \$</u>

Au cours de l'exercice, la Société a comptabilisé un amortissement de 60 914 \$ sur les actifs susmentionnés (2020 - 30 552 \$), qui est inclus dans les charges de Gestion des ressources financières.

Le coût et l'amortissement cumulé au 31 décembre 2020 s'élevaient à 366 837 \$ et 151 791 \$, respectivement.

6. PRODUITS REPORTÉS

	2021	2020
Cotisations annuelles	147 682 \$	286 954 \$
Assemblée annuelle et exposition	529 908	10 000
	<u>677 590 \$</u>	<u>276 954 \$</u>

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'OPHTALMOLOGIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2021

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés reçus sont réservés pour être utilisé dans des exercices postérieurs.

Le résumé des apports reportés est comme suit:

	<u>Solde, au début de l'exercice</u>	<u>Moins: montants constatés à titre de produits</u>	<u>Plus: montants reçus</u>	<u>Solde, à la fin de l'exercice</u>
Activités de sensibilisation	51 400 \$	51 400 \$	48 000 \$	48 000 \$
Bausch & Lomb	70 000	12 000	-	58 000
Bayer	63 714	20 608	-	43 106
Subvention Bayer EDI	-	4 500	40 000	35 500
Bayer - lampe à fente	9 911	9 911	-	-
Symposium accrédité élaboré conjointement	21 937	-	-	21 937
Programme envision	39 544	19 751	-	19 793
Programme de perspicacité	39 175	-	-	39 175
MD FM éducation	27 706	27 706	-	-
Subvention pour balado MD FM	-	3 264	30 000	26 736
Thérapie génique Novartis	-	23 335	48 905	25 570
Pfizer	52 467	-	-	52 467
Services non assurés	10 359	-	-	10 359
	<u>386 213 \$</u>	<u>172 475 \$</u>	<u>166 905 \$</u>	<u>380 643 \$</u>

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'OPHTALMOLOGIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2021

8. FONDS DÉTENUS EN FIDUCIE

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
CAPOS	4 750 \$	425 \$
CBS	41 191	43 547
CCEDRS	11 368	11 368
CGS	3 840	2 220
Prix SCO Bayer	75 000	-
SCR	17 905	100 395
CSOPS	2 600	3 000
MDFM Physician	-	25 000
Novartis – DMLA humide	71 742	-
Prix Ron Jans	2 288	3 288
Sally Letson	<u>57 625</u>	<u>48 081</u>
	<u>288 309 \$</u>	<u>237 324 \$</u>

Les fonds détenus en fiducie représente des sommes d'argent reçues de la part des organisations à être utilisés pour payer les honoraires pour les présentations lors des conférences et des expositions.

9. GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Les produits de gestion des ressources financières se composent des éléments suivants :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Intérêts	49 312 \$	58 897 \$
Dividende	35 175	38 621
Gains réalisés sur la vente des placements	56 698	12 362
Gains non réalisés sur les placements	153 508	30 424
Gains (pertes) sur change	<u>12 521</u>	<u>(3 769)</u>
	<u>307 214 \$</u>	<u>136 535 \$</u>

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'OPHTALMOLOGIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2021

10. ORGANIZATION CONTRÔLÉE

La Fondation de la Société canadienne d'ophtalmologie « la Fondation » est contrôlée par la Société en vertu du fait que les administrateurs de la Société sont également les administrateurs de la Fondation.

La Fondation a été créée avec l'objectif d'améliorer la qualité des soins des yeux et de la vision au Canada en favorisant un meilleur accès aux soins oculaires de qualité pour le public, faisant la promotion de la recherche clinique et fondamentale, augmentant la sensibilisation du public et l'éducation de la communauté, faisant la promotion de l'éducation en ophtalmologie et en soutenant l'éducation des résidents et des jeunes ophtalmologistes. Elle est constituée sans capital-actions en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes et est un organisme de bienfaisance enregistré, et donc exemptés de l'impôt sur le revenu en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

La Société et la Fondation suivent les mêmes conventions comptables, à l'exception de la constatation des produits, alors que la Société suit la méthode par fonds affectés pour comptabiliser les apports et la Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les états financiers abrégé au 31 décembre sont les suivants :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
État de la situation financière		
Total de l'actif	<u>258 707</u> \$	<u>207 841</u> \$
Actif net	<u>258 707</u> \$	<u>207 841</u> \$
État des résultats		
Produits totaux	50 892 \$	55 535 \$
Charges totales	<u>26</u>	<u>12</u>
Produits net pour l'exercice	<u>50 866</u> \$	<u>55 523</u> \$
État des flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	<u>50 892</u> \$	<u>55 535</u> \$

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'OPHTALMOLOGIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2021

11. ENGAGEMENT

La Société a loué un local de bureau à un loyer de base pour une période de cinq ans et trois mois se terminant le 30 septembre 2022. Au cours de l'exercice, la Société a exercé la prolongation d'un an en vertu de ce bail. Les paiements minimums futurs approximatifs pour la prochaine année, y compris la TVH est:

2022	26 530 \$
------	-----------

12. RÉPARTITION DES PRODUITS ET DES CHARGES

La Société suit un plan stratégique pour s'assurer d'une bonne corrélation entre les buts et objectifs ainsi que les ressources, ce qui a permis de cerner six orientations stratégiques principales. La Société répartit les revenus et les charges dans chaque orientations stratégique principale pour s'assurer que les attentes et les produits livrables pour chacun des piliers stratégiques sont atteints et / ou surpassés.

13. IMPACT FUTUR DE LA COVID-19

L'impact de la COVID-19 sur le public depuis son épidémie à la mi-mars 2020 a été considérable. En réponse aux problèmes de santé persistants, la Société s'est conformée aux directives gouvernementales en ce qui concerne les états d'urgence, les mesures de distanciation sociale et les fermetures obligatoires. Le gouvernement canadien a continué de mettre en œuvre des politiques d'assouplissement financier pour atténuer l'impact financier sur l'économie dans laquelle fonctionne la Société, mais son efficacité reste à déterminer. L'impact financier sur l'Union de la COVID-19 est inconnu car l'impact potentiel sur les exploitations futures ne peut être déterminé. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers concernant l'impact potentiel d'événements futurs sur l'Union en raison de la COVID-19.

Dans un effort pour atténuer le fardeau financier découlant de la pandémie du virus COVID-19, la Société a présentée une demande au gouvernement canadien et a été approuvée pour recevoir un total de 87 404 \$ (2020 - 202 160 \$) de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), et un total de 13 750 \$ de la Subvention salariale temporaire au cours de l'exercice 2020. Le montant de la SSUC reçu couvre l'admissibilité de la Société pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021, et est reflétée dans l'état des résultats.